



Edition 2026-2027 – Isère Collégiens - Mise à jour du 29.12.2025

MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

Critères de l'action

- **1 séjour de 2,5 journées / 2 nuitées par élève**

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine : **du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi**

Exception pour les projets menés en refuge : possibilité de séjours de 2 jours / 1 nuitée

- Planification sur les mois de septembre, octobre, avril, mai ou juin, hors vacances scolaires, sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport
- **Le projet peut concerner tous types de groupes d'élèves :** 1 niveau complet, plusieurs classes, classe(s) sport, etc.
- Niveaux de classe possibles : 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e
- **Activités sportives financées** : randonnée pédestre, course orientation, escalade, via-ferrata, VTT, canoë-kayak, voile – L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés et autorisés. Le professeur d'EPS reste dans tous les cas responsable de l'ensemble de ses élèves
- **Projet interdisciplinaire** coordonné par un professeur d'Education physique et sportive en lien avec des professeurs d'autres disciplines

Modalités d'organisation

L'organisation de l'ensemble des modalités de l'action est à la charge du collège :

- **Transport** : demandes de devis et réservation auprès des transporteurs (prendre conseil auprès du centre d'hébergement sur les conditions de circulation, de stationnement et aires de retournelement) ;
- **Pension complète** : réservation auprès d'un centre d'hébergement partenaire. Isère Drôme destination Junior peut accompagner le montage de votre projet dans l'un des centres d'hébergement du réseau - [iddj@iseredrome-juniors.fr](mailto:idj@iseredrome-juniors.fr) ;
- **Projet pédagogique et encadrement des activités sportives** : organisation via la structure d'hébergement.

Pour les projets en refuge :

- **Pension complète** : réservation auprès du refuge ;
- **Projet pédagogique et encadrement des activités sportives** : le comité des clubs alpins et de montagne (FFCAM) peut accompagner le montage de votre projet en refuge : 07 83 77 65 18 - contact@ffcam38.com

Financement et tarification

■ Financement

Une subvention est attribuée par le Département au collège porteur du projet pour le financement :

- du transport entre le collège et le centre d'hébergement ;

Les frais de transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive ne sont pas pris en charge par le Département. Il incombe au collège de vérifier les possibilités d'activités au départ du centre avant de réserver. Le coût des éventuelles navettes en bus est à la charge du collège.



- **de la pension complète :**
 - Séjours du lundi au mercredi midi : le dîner et la nuitée du lundi, le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter, le dîner et la nuitée du mardi, le petit-déjeuner et le pique-nique du mercredi ;
 - Séjours du mercredi midi au vendredi : le dîner et la nuitée du mercredi, le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter, le dîner et la nuitée du jeudi, le petit-déjeuner et le pique-nique du vendredi ;
- **de la location de matériel**
- **de l'encadrement** des activités sportives

Le montant de la subvention est évalué au coût réel, en fonction du nombre d'élèves et de professeurs participant au projet (10% d'encadrement financé maximum).

L'action peut être financée 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité du projet) : 1 année de « césure » est à observer la 5^e année afin de permettre un roulement des collèges bénéficiaires. L'établissement pourra de nouveau candidater l'année suivante, pour 4 années consécutives maximum.

Tarification

- **Transport** : aucun accord tarifaire n'est conventionné, l'organisation du transport doit faire l'objet de plusieurs demandes de devis afin d'accéder au tarif le plus avantageux. Consultez en annexe la liste des dépôts de transporteurs situés à proximité du collège.

>> Possibilité de mobiliser l'outil [Groupito](#) pour comparer les devis des transporteurs + [Code partenaire "IDDJ"](#)

- **Pension complète** : prise en charge maximale de 48 € par personne ;
- **Encadrement** des activités – Tarifs indicatifs :
 - . 300€ par jour pour l'animation pédagogique et l'encadrement des activités randonnée pédestre et course d'orientation (1 encadrant pour 15 élèves) ;
 - . 300€ par demi-journée pour l'encadrement des activités escalade et via ferrata (1 encadrant pour 8 élèves).

Réseau d'hébergeurs - Isère Drôme Destination Junior

Le partenaire départemental **Isère Drôme Destination Juniors (IDDJ)** est à votre disposition pour accompagner vos projets de séjours, faciliter vos recherches et vous mettre en relation avec les hébergeurs de son réseau.

Contact : 04 76 00 33 35 - 06 40 56 72 06 - www.iseredrome-juniors.fr

Accueil en refuge de montagne

La liste des refuges autorisés à recevoir des mineurs en collectifs (REF7) est publiée par la Préfecture de l'Isère – [Voir annexe](#).

Les services départementaux de l'Education nationale ont visité certaines de ces structures afin de définir les itinéraires d'accès préconisés pour l'accueil des séjours scolaires du 1^{er} degré - Compte-rendus :

<https://eps-38.web.ac-grenoble.fr/refuges-itineraires-preconises/refuges-itineraires-preconises>

Les séjours en refuge permettent aux jeunes de vivre une expérience de la vie collective singulière et caractéristique d'un territoire montagnard.

Le réseau Educ'Alpes a développé une plateforme qui rassemble les **outils et ressources** pour une expérience réussie des projets pédagogiques en refuge de montagne avec des jeunes : <https://jeunes-en-refuges.educalpes.fr/>



Conditions de réservation et d'annulation du séjour

1. Le collège doit valider sa réservation auprès du centre d'hébergement en signant le devis et/ou le contrat qui lui sont transmis.
2. **En cas d'annulation de la réservation, le prestataire d'hébergement facture et le collège s'engage à verser :**
 - Après la signature de la convention : 30 % du prix total du séjour
 - Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour : 50 % du prix total du séjour
 - Moins de 30 jours avant le début du séjour : 75 % du prix total du séjour
 - Annulation le jour même : 100 % du prix total du séjour
3. En cas de désistement partiel, les indemnités indiquées ci-dessus seront facturées par le prestataire en fonction du nombre d'absents. Un écart de quelques personnes pourra être toléré et non facturé.
4. Toute modification de la réservation de la pension complète en cours de séjour du fait du collège entraînera des pénalités financières qui devront être assumées par l'établissement scolaire. Le Département ne prendra pas en charge aucun coût supplémentaire.
5. **Afin d'anticiper des conditions météorologiques défavorables, un planning multi-activités de substitution devra être travaillé avec le centre d'hébergement en amont du séjour. Aucune annulation ne pourra être acceptée du fait de la météo. Le cas échéant, les frais d'annulation seront à la charge du collège.**

Préconisations de l'Education Nationale

Dans le cadre de l'E.P.S. ou d'un E.P.I. mêlant l'E.P.S., la pratique de la randonnée pédestre estivale doit se faire sur une zone géographique, dans le respect de l'activité pastorale et des réglementations liées aux espaces naturels sensibles, aux droits de propriété et des périodes d'accessibilité, zone dans laquelle l'enseignant a défini les lignes d'arrêt et identifié les dangers objectifs (sialet, bordure de falaise, zone d'éboulis). Toutes les préconisations sont à consulter sur le site <http://www.ac-grenoble.fr/eps/pass>.

Ressources et interventions proposées par le service Jeunesse et sport

Contact : Sarah Cabannes - 06 75 27 49 14 – sarah.cabannes@isere.fr

■ **VOIR LIVRET RESSOURCES SPORTIVES**

Isere.fr / Le sport au collège

Retrouvez le dispositif Isère Collégiens, les **ressources et livrets pratiques des actions « sport »** sur isere.fr : www.isere.fr/pratiques-sportives/le-sport-au-college

Liste des centres partenaires

MASSIF DE BELLEDONNE	5
■ Refuge de La Pra.....	5
CHAMROUSSE	5
■ Scol' Voyages - Le Chazelet	5
■ Scol' Voyages - Le Belledonne	5
■ Scol' Voyages - Les Alpages	5
LE COLLET	5
■ Centre Les Mainiaux - PEP 53.....	5
■ Centre Valcoline - PEP 42	5
MASSIF DE LA CHARTREUSE	6
LE SAPPEY EN CHARTREUSE	6
■ Le Domaine de Bens.....	6
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS – LA RUCHERE	6
■ Centre La Rûche à giter	6
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE – SAINT-HUGUES-DE-CHARTREUSE	6
■ Les Chalets de Saint-Hugues	6
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE – SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT – LE VILLARD	7
■ Centre permanent de découverte de l'environnement - AROEVEN.....	7
OISANS – MATHEYSSINE	7
L'ALPE-DU-GRAND-SERRE	7
■ Le Bien Veillant.....	7
■ Chalet Le Nivôse.....	8
■ Le Relais de l'Oisans (Association PTVL).....	8
LAFFREY	8
■ Le Relais de Chantelouve (Association PTVL).....	8
VAUJANY	8
■ Centre Le Flumet.....	8
■ Chalet Côte Belle	8
MASSIF DU VERCORS - TRIEVES	8
AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS	8
■ Centre de jeunesse le Vertaco' Ligue de l'enseignement de l'Isère	8
■ Centre AFRAT – Manoir aux Lauzes	8
■ Centre IGESA – Les Chaberts	9
■ Centre Anim'séjours - Domaine des Mateaux	9
■ Centre Les Farlaix – VVL Vitry	9
CHICHILIANNE	9
■ Ferme des 4 Chemins.....	9
CORRENÇON-EN-VERCORS	9
■ Centre Vacances Léo Lagrange - Les Rambins	9
LANS-EN-VERCORS	10
■ Domaine des Girards.....	10
LES COULMES – RENCUREL	10
■ Centre Vacances Léo Lagrange	10
LES ECOUGES	10
■ Gîte des Ecouges - Association La Trace	10
ROISSARD	10
■ ETERPA - Le Fau de Roissard	10
SAINT-ANDEOL	11
■ Centre Le Tétras Lyre	11
SAINT-MAURICE EN TRIEVES	11
■ Ermitage Jean Reboul.....	11
TREMINIS	11
■ Gite la Margelière	11
VILLARD-DE-LANS	11
■ Centre Le Vercors - Ligue de l'enseignement FOL de l'Isère.....	11
■ Centre sport et nature Les Clots	11
■ Centre Les Mélèzes	11
■ La Source	11



Centres d'hébergement

MASSIF DE BELLEDONNE

■ Refuge de La Pra

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 60 élèves. 3 grands dortoirs de 14 à 18 lits (en box de 4 à 6 places) + petits dortoirs de 1 à 10 lits. Caractéristiques complètes : www.ac-grenoble.fr/eps1

Contact : 04 76 89 94 60 / 06 24 56 77 81 - refugedelapra@sfr.fr

Accès en bus jusqu'au parking des 4 chemins (1290m), après les Granges de Freydières

Accès à pied : Durée : 3h à 3h30 - Dénivelée : 880 m. Carte IGN 3335 OT (balisage jaune)

CHAMROUSSE

■ Scol' Voyages - Le Chazelet

Capacité d'accueil : 2 classes / 58 lits.

Contact centre : 04 76 25 26 65

Scol' Voyage : 01 56 32 31 00 - 06 60 81 32 15 - mathilde@scolvoyages.com

Adresse : 430 Rue des Roches Vertes, 38410 Chamrousse (1650)

<https://www.scolvoyages.com/centres/destinations/chamrousse/>

■ Scol' Voyages - Le Belledonne

Capacité d'accueil : 2 classes / 53 lits.

Contact centre : 04 76 25 26 65

Scol' Voyage : 01 56 32 31 00 - 06 60 81 32 15 - mathilde@scolvoyages.com

Adresse : 52 Rue des cargneules, 38410 Chamrousse (1650)

<https://www.scolvoyages.com/centres/destinations/chamrousse/>

■ Scol' Voyages - Les Alpages

Capacité d'accueil : 2 classes / 62 lits.

Contact centre : 04 76 25 26 65

Scol' Voyage : 01 56 32 31 00 - 06 60 81 32 15 - mathilde@scolvoyages.com

Adresse : 372 Avenue Henry Duhamel, Le Recoin, 38410 Chamrousse (1650)

<https://www.scolvoyages.com/centres/destinations/chamrousse/>

LE COLLET

■ Centre Les Mainiaux - PEP 53

Capacité d'accueil : agrément 5 classes / 145 lits : 30 chambres de 2/3 à 5/6 lits.

Contact : 04 76 97 51 54 - 06 86 15 03 74 - centrelesmainiaux@orange.fr

Adresses : Route de Fontaine Terre, 38580 Le Collet d'Allevard - centrelesmainiaux@lespep53.org

Site internet : www.pep53.org

■ Centre Valcoline - PEP 42

Capacité d'accueil : agrément 5 classes / 145 lits : 30 chambres de 4 à 6 lits avec WC et salle de bain.

Contact : 04 76 97 56 13 - 06 61 14 59 08 - valcoline@lespep42.org

Adresse : Place Malatrait, Le Collet d'Allevard, 38580 Allevard-les-Bains

Site : www.partiretdecouvrir.fr/index.php/valcoline



Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Centre de la ville de Montreuil

Capacité d'accueil : agrément 6 classes / 180 lits.

Contact : 04 76 45 92 40 - allevard@montreuil.fr

Adresses : 38580 Le Collet d'Allevard - www.colletallevardmontreuil.fr

Centre Jeanne Géraud

Capacité d'accueil : agrément 4 classes / 184 lits.

Contact : 04 79 32 13 77 - c.larde@classes-sejours.com

Adresses : 1197 route des Gentianes, 38580 Le Collet d'Allevard – www.classes-sejours.com

CEVEO La chamoisine - La Ferrière

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 64 lits.

Contact : 04 76 97 58 00 / 04 73 77 05 05 - hautbreda@ceveo.com

Adresses : Fond de France, 38580 La Ferrière - www.ceveo.com

CVL CIE française des Pétroles - THEYS

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 54 lits.

Contact : 04 76 71 05 31 / 01 41 35 87 22 - barioz.cce@gmail.com

Adresses : Col du Barioz, 38570 Theys

MASSIF DE LA CHARTREUSE

LE SAPPEY EN CHARTREUSE

■ Le Domaine de Bens

Capacité d'accueil : 120 lits en chambre avec WC et salle de bain

Contact : 06 13 04 52 34 - ecuriedusappey@gmail.com

Adresse : Hameau de Bens 38700 - Le Sappey en Chartreuse

www.domainedebensecuriedusappey.com

SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS – LA RUCHERE

■ Centre La Rûche à giter

Capacité d'accueil : agrément 1 classe / 26 lits : 7 chambres de 2 à 6 lits avec WC et salle de bain.

Contact : 04 76 06 38 21 - 06 21 18 32 68 - contact@la-ruche-a-giter.fr

Adresses : 2743 route de la Ruchère, 38380 Saint-Christophe-sur-Guiers - www.la-ruche-a-giter.fr

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE – SAINT-HUGUES-DE-CHARTREUSE

■ Les Chalets de Saint-Hugues

Capacité d'accueil : agrément 4 classes / 130 lits - Chambres de 4 lits maximum.

Contact : 04 76 94 46 99 / 06 69 94 12 24 - leschaletssainthugues@gmail.com

Adresse : Lieu-dit La Gérentière - 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse - www.leschaletssainthugues.com

Centre d'hébergement inscrit au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Chalet des neiges ville de Givors

Capacité d'accueil : agrément 1 classe / 35 lits.

Contact : 04 76 88 61 43 / 04 72 49 18 18 - hocine@ville-givors.fr

Adresses : Les Essarts - 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse - www.sejours-chartreuse.fr



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE – SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT – LE VILLARD

■ Centre permanent de découverte de l'environnement - AROEVEN

Capacité d'accueil : agrément 4 classes / 106 lits - Chambres de 4 lits.

Contact : 04 79 65 80 29 - centre.le-villard@aroeven.fr

Adresse : Le Villard-en-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont

Centre d'hébergement inscrit au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Le Belvédère

Capacité d'accueil : agrément 2 classe / 57 lits

Contact : 04 76 88 65 84

Adresse : 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

OISANS – MATHEYSINE

LES 2 ALPES

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Le Soleil

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 60 lits

Contact : 04 76 80 51 05 - 2alpeslesoleil@wanadoo.fr

Adresse : Centre de vacances familiales 11 rue des écoles, 38860 Les 2 Alpes - www.2alpeslesoleil.com

Les Armaillis

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 48 lits

Contact : 04 76 79 24 04 - noramansouri38@gmail.com

Adresse : 9 chemin de la Séa, 38860 Mont de Lans, 38860 Les 2 Alpes - www.lesarmaillis.com

L'ALPE D'HUEZ

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Hôtel Belle Aurore

Capacité d'accueil : agrément 2 classe / 54 lits

Contact : 04 76 80 33 17 / 04 79 31 60 42 - evelyne.joguet@skibound.co.uk

Adresse : route du Signal, 38750 L'Alpe d'Huez

Hôtel Vallée Blanche

Capacité d'accueil : agrément 3 classe / 110 lits

Contact : 04 76 11 31 48 / 04 79 31 60 42 - vallée.blanche@skibound.co.uk

Adresse : route du Siou Coulet, 38750 L'Alpe d'Huez

L'ALPE-DU-GRAND-SERRE

■ Le Bien Veillant

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 55 lits - Chambres de 2 à 8 lits

Contact : 09 81 33 66 16 - classeslebienveillant38@gmail.com

Adresse : 1402 route du Désert, 38350 L'Alpe-du-Grand-Serre - www.lebienveillant.com



■ Chalet Le Nivôse

Capacité d'accueil : agrément 160 lits - 42 chambres de 1 à 6 lits avec salle de bains et WC.

Contact : 04 76 72 76 64 - 06 80 28 65 35 - lc-nivose@wanadoo.fr

Adresse : 66 La Blache - 38350 L'Alpe-du-Grand-Serre - www.grandserre-ski.com/le-chalet

■ Le Relais de l'Oisans (Association PTVL)

Capacité d'accueil : agrément 4 classes / 101 lits

Contact : 04 76 45 87 84 - info@ptvl.net

Adresse : Le Désert, 38350 L'Alpe-du-Grand-Serre - www.ptvl.net

LAFFREY

■ Le Relais de Chantelouve (Association PTVL)

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 67 lits

Contact : 04 76 73 15 28 - info@ptvl.net

Adresse : route de Saint Jean de Vaulx, Les Arragniers, 38220 Laffrey - www.ptvl.net

VAUJANY

■ Centre Le Flumet

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 63 lits - 16 chambres de 1 à 6 lits.

Contact : 04 76 11 01 55 - 06 31 64 68 31 - cdm.flumet@outlook.fr

Adresse : Lieu-dit Pourchéry, 38114 Vaujany - www.leflumet.fr

■ Chalet Côte Belle

Capacité d'accueil : agrément 2 classe / 48 lits

Contact : 04 76 11 01 55 - 06 31 64 68 31 - cdm.flumet@outlook.fr

Adresse : Hameau de la Villette, 594 Route du Col du Sabot, 38114 Vaujany - www.chaletcotebelle.fr

MASSIF DU VERCORS - TRIEVES

AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS

■ Centre de jeunesse le Vertaco' Ligue de l'enseignement de l'Isère

Capacité d'accueil : agrément 10 classes / 300 lits - Chambres de 4 à 6 lits réparties dans 5 bâtiments. Chambres de 4 à 6 lits entièrement rénovées

Contact : 04 76 95 32 14 - 06 33 28 05 24 - centrelevertaco@laligue38.org

Adresses : Route de la Sure, Autrans, 38880 Autrans-Méaudre en Vercors

Site : www.laligue38.org/autrans

■ Centre AFRAT – Manoir aux Lauzes

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 65 lits - 23 chambres de 2 à 6 lits

Contact : 04 76 95 35 08 - claire.giraud@afrat.com

Adresse : 314 chemin du Manoir, Autrans, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors

Site : www.accueil-groupe-montagne.com

■ Précotel - Bois de Lune

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 81 lits

Contact : 04 76 95 20 24 - contact@leboisdelune.fr

Adresse : 123 route des Aguiards, Méaudre, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors

Contact : 04 76 95 20 24 - contact@leboisdelune.fr



■ Centre IGESA – Les Chaberts

Capacité d'accueil : agrément 5 classes / 110 lits

Contact : 04 76 95 29 56 / 04 76 95 20 40 - ludivine.roucoux@ejn02.fr

Adresse : Résidence « Les Chaberts » BP8, Méaudre, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors

Site : www.igesa.fr

■ Centre Anim'séjours - Domaine des Mateaux

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 56 lits

Contact : 04 76 43 86 99 - anim.sejours@wanadoo.fr

Adresse : 307 route des Mateaux, Méaudre, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors

Site : <http://www.animsejours.com/>

■ Centre Les Farlaix – VVL Vitry

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 88 lits

Contact : 04 76 95 20 28 / 01 45 73 40 00 - meaudre@vvl.org

Adresse : Hameau Les Farlaix, Méaudre, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors - www.vvl.org

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Centre L'Escandille

Capacité d'accueil : 8 classes / 240 lits

Contact : 04 76 95 32 02 - vacances@escandille.com ou reservation.sejour@escandille.com

Adresses : Les Epéouses, Autrans, 38112 Autrans-Méaudre en Vercors

Site : <https://escandille.com/>

CHICHILIANNE

■ Ferme des 4 Chemins

Capacité d'accueil : agrément 1 classe / 30 lits

Contact : 04 76 34 40 11 - resa.f4c@gmail.com

Adresse : Hameau de Châteauvieux 38930 Chichilianne

Site : <https://www.lesquatrehchemins.com/>

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Gîte d'étape et de séjour du Mont Aiguille

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 48 lits

Contact : 04 76 34 04 99

Adresse : L'Eglise, 38930 Chichilianne

CORRENÇON-EN-VERCORS

■ Centre Vacances Léo Lagrange - Les Rambins

Capacité d'accueil : 3 classes - 90 lits (90 élèves) répartis en 30 chambres de 2 à 4 lits.

Possibilité d'une classe supplémentaire (32 élèves).

Contact : 04 76 38 96 90- lescoulmes@vacancesleolagrange.com

Adresse : Centre de vacances « Les Rambins » 38250 Corrençon-en-Vercors



Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Maison familiale de Villemomble

Capacité d'accueil : agrément 5 classes / 136 lits

Contact : 04 76 95 81 63 - 01 49 35 25 23 / enfance@mairie-villemomble.fr

Adresse : 38250 Corrençon-en-Vercors - www.villemomble.fr

Chalet des Bouchards

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 47 lits

Contact : 04 76 95 82 96

Adresse : 38250 Villard-de-Lans

LANS-EN-VERCORS

Domaine des Girards

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 93 lits.

Contact : 04 76 95 14 45 - contact@club-vercors.fr

Adresse : Les Girards, 38250 Lans-en-Vercors - www.club-vercors.fr

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Centre OUL Le Relais

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 64 lits - 12 chambres de 3 à 6 lits

Contact : 04 76 95 45 63 – 06 88 71 78 11 - lansenvercors@ouloiret.fr

Adresse : 60 impasse du coin, Les Eymards, 38250 Lans-en-Vercors

Centre de vacances Lans en Vercors "Le Relais" | Oeuvre Universitaire du Loiret

LES COULMES – RENCUREL

Centre Vacances Léo Lagrange

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 62 lits - 8 chambres de 3 à 5 lits.

Contact : 04 76 38 96 90 - lescoulmes@vacancesleolagrange.com

Adresse : 158 Route du mont noir - Col de Romeyère - 38680 Rencurel

LES ECOUGES

Gîte des Ecouges - Association La Trace

Capacité d'accueil : agrément 1 classe / 38 lits - 12 chambres de 3 à 4 lits.

Contact : 04 76 64 73 45 - direction@latrace.net

Adresses : 38470 Saint-Gervais - www.latrace.net

+ Site « *Espace naturel sensible* » en immersion totale dans la nature : accessible uniquement à pied (1/2h de marche facile), capacité d'accueil limitée à 1 projet de classe.

ROISSARD

ETERPA - Le Fau de Roissard

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 85 lits.

Contact : 04 76 34 23 60 - 06 81 16 14 30 - d.fossa@eterpa.fr

Adresse : Le Fau, 38650 Roissard - www.balcon-est-vercors.com

Site : <https://www.eterpa.fr/fr/nos-hebergements/le-fau-de-roissard/>



SAINT-ANDEOL

■ Centre Le Tétras Lyre

Capacité d'accueil : agrément 3 classes / 64 lits.

Contact : 04 76 34 23 60 - 06 81 16 14 30 - d.fossa@eterpa.fr

Adresse : Mairie, 38650 Saint-Andéol - www.balcon-est-vercors.com

SAINT-MAURICE EN TRIEVES

■ Ermitage Jean Reboul

Capacité d'accueil : agrément de 22 lits

Contact : 04 76 34 35 32 - contact@avt-sejours-pour-tous.fr

Adresse : RD 1075, 38930 St Maurice en Trièves - <http://www.ermitage-jean-reboul.fr>

TREMINIS

■ Gite la Margelière

Capacité d'accueil : 2 classes - 55 lits

Contact : 04 76 34 71 68 - accueil@gitelamargeliere.com

Adresse : Château-bas - 38710 Treminis - www.gitelamargeliere.com

VILLARD-DE-LANS

■ Centre Le Vercors - Ligue de l'enseignement FOL de l'Isère

Capacité d'accueil : agrément de 84 lits – 25 chambres de 4 à 5 lits (WC, lavabo, douche).

Contact : 04 76 95 17 66 - 06 31 93 27 13 - centrelevercors@laligue38.org

Adresses : La Balmette, 38250 Villard-de-Lans - www.laligue38.org/villard-de-lans

■ Centre sport et nature Les Clots

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 68 lits - 15 chambres de 2 à 13 lits.

Contact : 04 76 95 13 58 - fabien.mazoyer@hotmail.fr

Adresse : Hameau Les Clots, 38250 Villard-de-Lans

■ Centre Les Mélèzes

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 70 lits.

Contact : 04 76 95 14 45 - contact@club-vercors.fr

Adresse : 380 rue Albert Pietri, 38250 Villard-de-Lans - www.club-vercors.fr

■ La Source

Capacité d'accueil : agrément 1 classe – 34 lits

Contact : 04 76 95 14 45 - contact@club-vercors.fr

Adresse : 300 rue Albert Pietri, 38250 Villard-de-Lans - www.club-vercors.fr

Centres d'hébergement inscrits au répertoire académique - Hors réseau IDDJ :

Chalet des Bouchards

Capacité d'accueil : agrément 2 classes / 47 lits

Contact : 04 76 95 82 96

Adresse : 38250 Villard-de-Lans

Transporteur	Adresse	Code Postal	Commune
Philibert	11 Rue Lucien Rosengart	011500	Ambérieu en Bugey
Courriers Rhodaniens	2 Avenue Rhin et Danube	07100	Annonay
Perraud	Le Mornet	38880	Autrans
Perraud	Route de Marcollin	38270	Beaurepaire
Philibert	50 Chemin des Fontaines	38190	Bernin
Annequin	34 Avenue de Chantereine	38300	Bourgoin-Jallieu
Car Postal	17 Avenue de Chantereine	38300	Bourgoin-Jallieu
Groupe Faure	34 Avenue de Chantereine	38300	Bourgoin-Jallieu
Groupe Faure	180 Rue Garibaldi	73000	Chambéry
Car Postal	31 Rue du Claret	38230	Charvieu-Chavagneux
Groupe Faure	Zoning Industriel Charnevaux	38670	Chasse sur Rhône
Andrade	160 Route des Tuilleries	38160	Chatte
Guillermín	395 CHEMIN DE GRAND FONTAINE	38490	Chimilin
Perraud	ZA La Croisette	38930	Clelles
Voyage et Ville	ZA La Croisette	38930	Clelles
Berthelet	BP 67 - ZI Robert Berthelet	38460	Crémieu
VFD	200 rue des Becasses	38920	Crolles
Bernard Voyage	6 Rue de Pic Ponçon	05000	Gap
Berthelet	Mi-Plaine - 19, Rue de l'Avenir	69740	Genas
Car Postal	ZONE ARTISANALE LE BACON	38570	Goncelin
Garnier	43 Avenue Maréchal Foch	38260	La Côte Saint André
Perraud	Le Moulin	38350	La Mure
VFD	La Gare	38350	La Mure
MNJ Voyage	La Roche	38350	La Salle en Beaumont
Perraud	500 route du Stade, Le Nay	38520	Le Bourg d'Oisans
VFD	Avenue de la Gare	38520	Le Bourg d'Oisans
Groupe Faure	107 Rue du Mont Grèle	38480	Le Pont de Beauvoisin
Perraud	19 avenue Victor Hugo	38800	Le Pont de Claix
VFD	112 av de Muzelle	38860	Les Deux Alpes
Cars du Trièves	1 Route de Sinard	38650	Monestier de Clermont
Segui	159 Grande Rue	38390	Montalieu-Vercieu
VFD	Monplaisir - rue du Champ de courses	38780	Pont-Evêque
Philibert	Zone Artisanale Le Plan	38140	Renage
Les Rapid'Bleus	60 Avenue Jean Moulin	26100	Romans-sur-Isère
Groupe Faure	Rue Jules Vercruyse	38150	Roussillon
Perraud	75 Rue Grandjean	38940	Roybon
Groupe Faure	Zone Artisanale La Bouboutière	38960	Saint Aupre
Philibert	Rue Jacqueline Auriol	38590	Saint Etienne de Saint Geoirs
Perraud	38 Rue de l'Industrie	38680	Saint Just de Claix
Le Train Bleu	10 Boulevard de la Gare	38160	Saint Marcellin
Berthelet	ZI PIPA - Allée des Tilleuls	01150	Saint Vulbas
VFD	7 Rue du Lac	38120	Saint-Egrève
Courriers Rhodaniens	Rue des Peymenards	38150	Salaise sur Sanne
Groupe Faure	21 Avenue de la Falaise	38360	Sassenage
MNJ Voyage	Rue Route du Villaret	38350	Susville
Perraud	441, avenue du Peuras	38210	Tullins
Groupe Faure	680 Route d'Heyrieux	38540	Valencin
VFD	17 Rue André Sentuc	69200	Vénissieux
Grindler	3 Rue Levant	38450	Vif
VFD	235, av Gén. de Gaulle	38250	Villard de Lans
VFD	160 Rue Messidor	38220	Vizille
Perraud	ZA de la Patinière Bâtiment	38500	Voiron
VFD	Z.I des Blanchisserie	38500	Voiron
Car Postal	511 Rue Emile Romanet,	38340	Voreppe

**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Services Départementaux de l'Education

Nationale

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux

Sports

ARRETE PREFCTORAL N° 38-2025-03-26-00002

**FIXANT LA LISTE DES REFUGES DE MONTAGNE DE L'ISERE AUTORISES A HEBERGER DES MINEURS EN DEHORS DU
CADRE FAMILIAL**

La Préfète de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 1994 portant approbation de dispositions modifiant et complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2019 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), notamment son article REF 7 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 6 novembre 2024, portant nomination de la préfète de l'Isère, Madame Catherine SEGUIN ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2025-02-12-00001 du 12 Février 2025 fixant la liste des refuges de montagne sur le territoire de l'Isère autorisés à accueillir des mineurs en dehors de leur famille ;

Vu les avis de la sous-commission départementale de l'Isère pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) ;

Considérant qu'il convient de faciliter la pratique des activités sportives en montagne pour les jeunes et d'autoriser la fréquentation de refuges de montagne par des groupes de mineurs en dehors du cadre familial ;

Considérant les demandes des maires du département de l'Isère de voir figurer les refuges de montagne présents sur leurs territoires sur la liste des refuges autorisés à accueillir des mineurs en dehors du cadre familial ;

Considérant les rapports d'analyse et de propositions établis par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère suite aux visites périodiques réalisées dans les refuges ;

Sur proposition de la cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°38-2025-02-12-00001 du 12 Février 2025 est abrogé.

Article 2 : Sous réserve qu'ils disposent d'une autorisation municipale d'ouverture et d'un avis favorable de la commission de sécurité, les refuges de montagne situés dans le département de l'Isère autorisés à héberger des mineurs en dehors du cadre familial, figurent dans la liste annexée au présent arrêté. Celle-ci précise :

- D'une part les refuges autorisés à héberger des mineurs sauf en situation d'inaccessibilité des secours car ne disposant pas d'un espace clos de mise à l'abri conforme aux dispositions de l'article REF 21 de l'arrêté du 25 juin 1980 susvisé
- D'autre part les refuges autorisés à héberger des mineurs y compris en situation d'inaccessibilité des secours, disposant d'un espace clos de mise à l'abri conforme aux dispositions de l'article REF 21 de l'arrêté du 25 juin 1980 susvisé

Article 3 : Cette liste pourra faire l'objet de modifications ou actualisations par arrêté, compte tenu notamment de l'évolution des caractéristiques des bâtiments et des avis des sous-commissions départementales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et les IGH.

Article 4 : Le directeur de cabinet, le commandant du groupement de gendarmerie de l'Isère, le commandant de la CRS Alpes, le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, le directeur académique des services de l'Education Nationale et les maires concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux adressé à Monsieur le préfet de l'Isère, soit d'un recours hiérarchique auprès de Monsieur le ministre de l'Intérieur, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble.

Dans le cas d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique, l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivaut à un rejet implicite ouvrant droit à un nouveau délai de recours contentieux de deux mois.

Le tribunal administratif peut être saisi par un recours déposé via l'application « Télerecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

Fait à Grenoble, le 26 mars 2025

La Préfète



Catherine SÉGUIN

Annexe à l'arrêté préfectoral fixant la liste des refuges de montagne de l'Isère autorisés à accueillir des mineurs en dehors du cadre familial

Refuges de montagne autorisés SAUF en situation d'inaccessibilité des secours, notamment en raison de conditions climatiques prévisibles :

Commune d'AUTRANS

- Refuge des Feneys

Commune de CHÂTEAU-BERNARD

- Auberge-refuge de la Soldanelle

Commune de CRETS EN BELLEDONNE

- Refuge du Crêt de Poulet

Commune du HAUT-BREDA

- Refuge des 7 Laux

Commune de LE PERCY

- Refuge d'Esparron

Commune de MIZOEN

- Refuge du Fay

Commune de REVEL

- Refuge de La Pra (bâtiment ancien)
- Refuge de La Pra (bâtiment nouveau)

Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS

- Refuge du Chatelleret
- Refuge de la Lavey
- Refuge Le Soreiller
- Refuge de Temple-Ecrins

Commune de SAINT-GERVAIS

- Gîte des Ecouges (bâtiment principal et annexes)

Commune de VENOSC

- Refuge de la Muzelle

Refuges de montagne autorisés Y COMPRIS en situation d'inaccessibilité des secours, notamment en raison de conditions climatiques prévisibles :

Commune de CHÂTEAU-BERNARD

- Auberge-refuge de la Soldanelle

Commune de SAINT-GERVAIS

- Gîte des Ecouges (bâtiment principal et annexes)